



Relance de credirec pour un pret impayer

Par **ab2c**, le **29/01/2014 à 14:28**

bonjour cela fait plusieurs mois que je suis harcelé par credirec et jamais la même personne. concernant un prêt du crédit lyonnais. ce prêt n'a été remboursé en totalité pour des raisons de séparation déménagement et maladie en 2008 je reçois un courrier de la banque comme quoi je suis inscrite au F.I.C.P. le 30 mars 2009 une mise en demeure lettre simple du service contentieux de régler la somme de 3222.64 suite à tous les événements maladie et séparation je ne répond pas. LE 4 mai 2009 une mise en demeure d'un huissier de 01106 Oyonnax me réclame la somme je lui répond que je lui enverrai 50 euros tous les mois. Je n'ai continué de payer mais je n'ai plus la preuve de mes règlements suite au déménagement et après jusqu'au 14 février 2013 un courrier simple m'informant qu'une session de la créance intervenue entre la société L C L crédit lyonnais et notre société EOS CREDIREC; D'APRÈS LA LETTE LES NUMÉROS DE TÉLÉPHONE DE LA SOCIÉTÉ SONT À PARIS ET SUR LE COURRIER C'EST UN 05; DEPUIS JE N'ARRÊTE PAS D'ÊTRE HARCELÉ AU TÉLÉPHONE ; est-ce dû à ce que je paie en plus il veut plusieurs chèques et moi je ne veux pas leur en donner et je ne peux pas. que faut-il faire merci

Par **véronique tanneau**, le **29/01/2014 à 17:16**

bonjour, moi aussi j'ai eu le même problème que vous ma dette date de 1992, là je suis en cours de paiement car pas le choix je suis allée voir UGC que choisir, il faut être adhérent, ça vaut le coup, avez-vous eu une injonction de payer par le tribunal, mon conseil allez à cette association ça coûte 32 euros pour l'année les conseils sont gratuits, personne ne vous juge ils épluchent tous vos documents pour trouver une faille, moi j'y suis allée il y a 3 semaines, j'ai trop attendu et ils m'ont rien pu faire, seul conseil régler d'abord le capital car il n'y a plus d'intérêts qui courent si plus de capital, on ne paie pas d'intérêt sur les intérêts. cordialement

Par **chaber**, le **29/01/2014** à **17:56**

bonjourrnhttp://www.experatoo.com/recouvrement-de-creances/recouvrement-creances-cofinoga-credirec_49357_1.htm#.UukvZrTjKDlrnlisez ma réponse sur le lien ci-dessus